



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**Lave Glace Antigel**

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**

NOM DU PRODUIT Lave Glace Antigel  
 NO DE PRODUIT : 919  
 UTILISATION Produit de soins pour automobiles  
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com  
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Facilement inflammable. Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 CLASSIFICATION T;R23/24/25, R39/23/24/25. F;R11.

**3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
MÉTHANOL	200-659-6	67-56-1	60-100%	F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

**4 PREMIERS SECOURS**

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation. ATTENTION ! Éloigner la victime de la chaleur, des étincelles et des flammes ! ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage.

**INHALATION**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

**INGESTION**

NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Consulter immédiatement un médecin !

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Retirer la victime de la source de contamination. Rincer rapidement la peau contaminée avec de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et rincer la peau avec de l'eau.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**MOYENS D'EXTINCTION**

Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse. Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2). Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

## Lave Glace Antigel

### PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Ne pas disperser la fuite avec plus d'eau que nécessaire pour combattre le feu. En cas d'une pollution de l'eau, aviser les autorités concernées.

### RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Peut exploser dans un incendie. Peut former des fumées très toxiques ou corrosives en cas de chauffage. Peut former des mélanges explosifs ou toxiques avec l'air. Peut exploser en cas de chauffage ou en cas d'exposition aux flammes ou aux étincelles. Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme. Risque d'explosion des vapeurs et de toxicité à l'intérieur, à l'air libre et dans les égouts.

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Arrêter la fuite si possible sans risque. NE PAS toucher à la matière déversée. Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou une protection prévenant le contact avec les liquides. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Pour des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Protéger contre les rayons solaires. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Éviter les acides, l'humidité et les produits combustibles. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Porter un vêtement de protection complet pour une exposition prolongée et/ou des concentrations élevées. Ne pas utiliser de verres de contact.

### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Inflammable/combustible. Éloigner des oxydants, de la chaleur et des flammes. Peut attaquer certains plastiques, caoutchoucs et revêtements. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Mettre le récipient et l'équipement de transfert à la terre afin d'éviter la formation d'étincelles d'électricité statique.

### CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des liquides inflammables.

## 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
MÉTHANOL	VLEP	200 ppm(D)	260 mg/m3(D)	1000 ppm(D)	1300 mg/m3(D)

### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



### CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

### MESURES D'INGÉNIEURIE

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée. Fournir une ventilation anti-déflagrante en cas de concentrations élevées.

### PROTECTION RESPIRATOIRE

Appareil respiratoire autonome.

## Lave Glace Antigel

### PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection en : Butylecaoutchouc. Caoutchouc Viton (fluoré). ou P.T.E.F. (Teflon).

### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable. Ne pas porter de lentilles de contact lors du travail avec ce produit !

### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide. Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

### MESURES D'HYGIÈNE

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau. Enlever promptement tout vêtement mouillé.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide Clair Mobile		
COULEUR	Incolore		
ODEUR	Odeur d'alcool Caractéristique Âcre		
SOLUBILITÉ	Miscible avec l'eau. Miscible avec Éthanol. Éther. Benzène. Solvants organiques		
POIDS MOLÉCULAIRE	32.05	POINT D'ÉBULLITION (°C)	~ 65
POINT DE FUSION (°C)	~ -97	DENSITÉ RELATIVE	0.792 @ 20 °c
TENSION DE VAPEUR (air=1)	1.11	PRESSION DE VAPEUR	129 mBar @ 20 °c
TAUX D'ÉVAPORATION	5.90	VISCOSITÉ	0.588 cps @ 20 °c
SEUIL D'ODEUR, BAS	5.00 ppm	SEUIL D'ODEUR, HAUT	ppm
POINT D'ÉCLAIR (°C)	~ 10	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C)	470
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	6.70	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	36

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé. Éviter : Chaleur, étincelles, flammes. Humidité.

### CONDITIONS À ÉVITER

Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire.

### MATIÈRES À ÉVITER

Oxydants forts.

### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Fumées/vapeurs/gaz toxiques de : Monoxyde de carbone (CO).

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 5628 mg/kg (oral-rat)

### MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Les gaz ou les vapeurs sont dangereux en cas d'exposition prolongée ou en de fortes concentrations. Ce produit chimique peut causer une irritation ou des brûlures de la peau/des yeux (corrosif). Toxique en cas d'absorption par la peau (percutanée). Effet narcotique.

L'exposition répétée peut causer une irritation chronique des yeux. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Dermatite eczémateuse aiguë (de contact erythème, oedème, papule, vésicule, bulle, croutes, desquamation). L'ingestion du produit chimique concentré peut causer de graves lésions internes.

### VOIE D'EXPOSITION

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux.

### ORGANES CIBLES

Système nerveux central. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système cardiaque et appareil cardio-vasculaire. Peau.

### SYMPTÔMES

Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlure et larmoiement. Perturbations visuelles, y compris vue floue. Insuffisance respiratoire, mort. Irritation grave de la peau. Nausée, vomissements. Maux de tête. Changements de comportement. Tremblements, convulsions.

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## Lave Glace Antigél

### ÉCOTOXICITÉ

Ce produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

### MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux. S'assurer que les récipients sont vides avant rejet (risque d'explosion).

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	METHANOL		
NO. UN ROUTE	1230	N°CLASSIFICATION ADR	3
CLASSIFICATION ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	II
NO. DE DANGER (ADR)	33 Matière liquide très inflammable (point d'éclair inférieur à 23°C).		336
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	3 & 6.1	CODE HAZCHEM	2WE
NO CEFIC TEC(R)	30GFT1-II	NO. CLASSE RID	3
GROUPE D'EMBALLAGE RID	II	NO. UN MER	1230
CLASSE IMDG	3	NO. DE PAGE IMDG	49 (Vol 2)
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	II	EMS	F-E, S-D
POLLUANT MARIN	Non.	NO. UN, AIR	1230
CLASSE AIR	3	CLASSE AIR SUB	6.1
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	II		

## 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

### ÉTIQUETAGE



Toxique



Facilement inflammable

### CONTIENT

MÉTHANOL

### PHRASES DE RISQUE

R11	Facilement inflammable.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R39/23/24/25	Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

### CONSEILS DE PRUDENCE

S1/2	Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S27	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

## Lave Glace Antigél

S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S38	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S45	En cas d'accidents ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.

### DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

## 16 AUTRES INFORMATIONS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

DATE DE RÉVISION 28/03/2008

NO DE REV. /REPL. FDS 1  
GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 1

### PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11 Facilement inflammable.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R39/23/24/25 Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.